

Rapport d'activités et de gestion du CSE : comment le construire ?

1,5 JOUR (10h30) ► PRÉREQUIS : formation initiale CSE

► PUBLIC : Elu(e)s désirant développer ses compétences dans le cadre de son mandat

Objectifs

A l'issue du stage, vous serez capable de :

- ✓ Connaître la législation en matière de gestion et de comptabilité du CSE
- ✓ Maîtriser les enjeux et le contenu de ce rapport
- ✓ S'approprier une méthode de travail et des outils pour l'élaborer
- ✓ Optimiser sa communication, sa diffusion

Méthodes

- ✓ Formation interactive
- ✓ Exposés théoriques
- ✓ Exercices pratiques : travaux de groupes, analyse critique...
- ✓ Supports pédagogiques : fiches, conseils pratiques

Modalités d'évaluation

Des exercices concrets servent d'évaluation des acquis tout au long de la formation.

Modalités de suivi

Dans les 3 mois suivant la formation, un point est établi pour mesurer la mise en œuvre des acquis en milieu professionnel et identifier les nouveaux besoins.



Programme

► Identifier les obligations comptables et de gestion du CSE

- Gestion et comptabilité : les obligations du CSE
- Identifier les différents aspects de la gestion d'un CSE

EXERCICES : Gestion du CSE : qui fait quoi ?

► Appréhender les enjeux et le contenu du rapport d'activités et de gestion

- Un projet à définir
- Les rubriques clés du rapport
- Enjeux, sens et opportunités du rapport

EXERCICES :

- Clarifier son projet CSE et ses priorités d'actions,
- Identifier les freins et opportunités d'un tel rapport

► Élaboration du rapport : de la méthode !

- Une méthodologie à s'approprier
- Identifier les outils (internes et externes) à mobiliser

► Identifier l'importance de la communication

- Pourquoi communiquer ?
- Comment communiquer ?

EXERCICES :

- Identifier les moyens de communication mobilisables
- Projeter son plan de communication

► Exercices de mise en pratique

EXERCICE : lecture critique d'un rapport

- Présentation commentée de la trame Cezam

► Bilan et perspectives

- Evaluation de la formation
- Identification des axes d'amélioration
- Définition des priorités d'actions

Coût de la formation

Intra : 990 € net/jour/groupe

Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact référent handicap : Anne Ambrois - Tél : 06 64 44 50 49 - Mail : a.ambrois@cezam.fr)

Cezam Normandie - 30 Avenue Nicolas Copernic BP 85203 14074 CAEN Cedex 5 - Téléphone : 02 31 95 96 64 - E-mail : a.ambrois@cezam.fr - www.cezam.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 14 0283814 auprès du Préfet de Région de Normandie

Responsable pédagogique : Anne Ambrois - 06 64 44 50 49 - a.ambrois@cezam.fr

Inscriptions et calendrier inter-entreprises disponible sur www.cezam.fr